

ADMINISTRATION  
RÉDACTION - PUBLICITÉ - IMPRIMERIE  
10, place Jean-Jaurès, 10  
SAINT-ÉTIENNE  
Téléphone: 59-92, 59-93, 59-94, 59-95

BUREAUX DE PUBLICITÉ  
PARIS, 13, rue Richelieu, Téléphone Richelieu 35-55  
LYON, 28, quai Augagneur, Tél. Moncey 84-19  
ROANNE, 14, cours de la République, Tél. 21-25  
LE PUY, 35, place du Breuil, Téléphone 4-21  
VIENNE, 3, rue Testu-du-Boiler, Téléphone 3-58  
NEVERS, 2, rue Jeanne-d'Arc, Téléphone 9-94  
VICRY, 11, rue Saint-Dominique, Téléphone 32-25

La publicité est également reçue à l'Agence  
Havas à Paris et dans toutes ses succursales.

## Les colonnes blindées allemandes ont pu, jusqu'à maintenant, poursuivre leur progression en Norvège

### Mais elles vont, désormais, se heurter aux divisions alliées qui débarquent sans cesse

Un peu partout les touristes allemands à godillots et à plumes de paon au chapeau traversent les frontières des pays neutres.

Pensez donc... le temps se prête admirablement aux excursions ! Ici, il pleut... là, il neige...

Ailleurs, dans les plaines du Danube, les rivières débordent...

Qu'importe !... C'est le moment où l'on s'aperçoit que les soutiers robustes sont indispensables...

Des milliers de ces « touristes » débarquent en Suède et franchissent les frontières de Yougoslavie, de Roumanie, de Hongrie, de Suisse...

Les hôteliers et commerçants de ces pays, certes, aiment l'argent, et, en temps ordinaire, ils sont à la joie quand les clients affluent...

Mais ces clients, tous jeunes, par conséquent en âge de porter les armes, les inquiètent beaucoup... d'autant plus que le beau sexe accompagnateur est rare...

Les gouvernements, vigilants, les prient de retourner dans leur pays et d'attendre un printemps normal pour « excursionner »

La Suède, incluse dans le rêve hiltérien, a reçu un très grand nombre de ces commis voyageurs.

Inquiète, elle prend des mesures...

Elle veille, l'arme au pied, à la barrière du Temple... L'exemple tout frais de la Norvège lui suffit... Elle ne veut pas vivre ces heures de trahison et d'angoisse...

Hitler réclame et menace... Il veut un passage pour tourner les positions norvégiennes et alliées...

Il convoite le minéral de fer de Suède dont il a un urgent besoin...

C'est pourquoi il envoie des « touristes » prospecter ces précieuses « colonies »

La Suède ne marche pas... Le peuple suédois, unanime, est bien décidé à défendre son indépendance.

Il peut compter sur l'appui fraternel de la France et de l'Angleterre...

Il le sait...

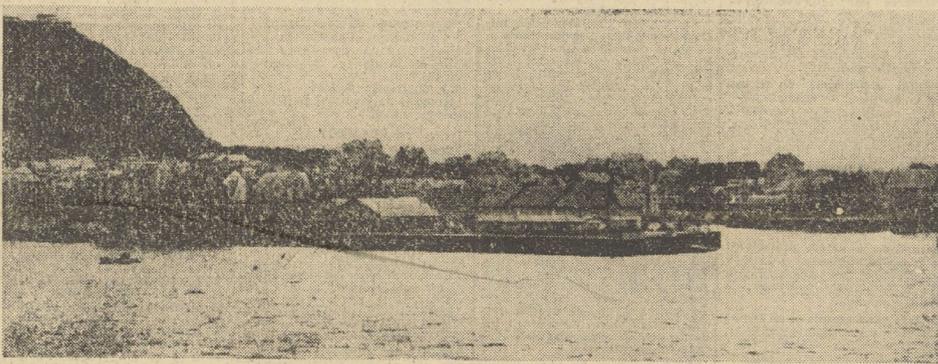
La tactique allemande

Paris, 27 avril. Les Allemands emploient actuellement en Norvège, la même tactique qu'en Pologne ; ils lancent en avant des colonnes motorisées, légères, précédées par l'aviation de bombardement.

Il s'agit là de raids qui se font en traversant la vallée étroite de la Norvège, centre et qui traversent une vallée plus excentrique, celle d'Estérad, qui va d'Elverum à Roros.

Une colonne motorisée allemande est parvenue à faire sa jonction avec la division allemande de Trondhjem, en bousculant son passage les petits détachements norvégiens, mal armés, grâce à ses chars d'assaut et à l'aide de ses bombardiers.

Le fait que les Alliés n'ont pas



L'aviation britannique a bombardé la base aérienne ennemie d'Aalesund, sur la côte occidentale norvégienne en (Ph. France-Presse, visa 82.701)

encore pu aménager un grand nombre de petits terrains nécessaires à l'évolution des avions de chasse qui, en raison de leur faible rayon d'action, condition de leur vitesse, n'ont pu traverser la mer, ce fait donne actuellement à l'aviation de bombardement allemande un certain avantage sur les détachements norvégiens encore mal pourvus de D. C. A.

À la lumière des informations que donnent les communiqués officiels britannique et norvégien publiés, ce soir, à Londres, il est possible de dresser un tableau de la situation dans la Norvège méridionale.

**Au tour d'Oslo**

Après un temps d'arrêt dans les opérations, temps mis à profit par les Alliés pour opérer leur débarquement, l'armée allemande de Trondhjem, le commandement du général von Fankenhorn a partout repris l'offensive, en lançant des colonnes motorisées dans toutes les directions autour d'Oslo.

La première de ces colonnes, qui semble avoir été plus importante que les autres, a nettement infléchi son axe de marche vers l'est, après avoir, il y a quelques jours, occupé Elverum, à l'est de Hamar.

Elle a remonté la vallée d'Estérad, long couloir étroit où coule le cours supérieur du Glømen, passant par Rena, Storelv, en direction de Roros.

Il semble que cette colonne se soit heurtée à une sérieuse résistance des détachements de volontaires norvégiens dans la région sud de Roros ; à Os et à Tolga ; elle aurait surmonté toutefois cette résistance.

On annonce, en effet, de source digne de foi, mais officieuse, que les Allemands se sont rendus maîtres de Roros et auraient même, par la vallée de Gandal, qui aboutit à Trondhjem, poussé jusqu'à Storen.

**L'attaque de Dombås**

Chemin faisant, cette colonne aurait poussé, sur sa gauche, un détachement qui, par la route latérale à travers la montagne, serait parvenu à déboucher le long de la voie ferrée qui relie Trondhjem à Dombås.

Cette dernière localité, centre ferroviaire important, dont la vallée est traversée par des parachutistes, il y a quelques jours, a souligné l'importance, a été elle-même attaquée au sud, par une autre colonne qui, après s'être saisie de Lillehammer, remonte la vallée de Gudbrandsdal, le long de la voie ferrée.

Les troupes alliées ont livré combat à cette colonne.

En même temps qu'ils lancent ainsi au nord des colonnes destinées à opérer leur jonction avec les troupes de Trondhjem, les Allemands, qui semblent avoir reçu des renforts, ont repris leur mouvement en avant dans les régions à l'ouest de la zone d'Oslo.

Le communiqué norvégien annonce que des détachements motorisés allemands auraient été arrêtés par des forces norvégiennes, à Gulevir, et entre Enebal et Aurbal. Ces deux localités se trouvent sur la ligne du chemin de fer secondaire qui, partant de la région du lac Majoesen, s'enfonce en montagne dans la région appelée Waldres.

Gulevik est sur la ligne de chemin de fer qui, par Haemstoss, relie Oslo à Bergen.

À l'autre bout de cette ligne de chemin de fer Oslo-Bergen, les Norvégiens, qui continuent à tenir la petite ville de Voss, au fond du fjord de Bergen, à une soixantaine de kilomètres de cette ville, sont attaqués par les forces allemandes qui débouchent d'Ulvik, situé au fond du Hardanger fjord.

**Manque de liaison**

Il y a lieu de considérer, cependant, que toutes les colonnes allemandes ainsi lancées en avant, agissent sans liaisons latérales les unes avec les autres, à travers un site montagneux, hostile, et qu'elles n'ont eu jusqu'à présent, devant elles que des détachements norvégiens, mal armés ou des éléments d'avant-garde des troupes alliées, lancées en avant pour apporter, surtout, une aide morale à l'armée et à la population norvégiennes.

Même si la colonne allemande qui agit la plus à l'est, le long de l'Estérad, arrivait à faire sa jonction avec les troupes allemandes de Trondhjem, elle n'aurait réussi qu'un exploit sans lendemain, car, si des colonnes motorisées peuvent se « frayer passage » à travers une région donnée, il leur est impossible de « l'occuper », en raison de la majeure partie de leurs effectifs. Le gros des troupes alliées débarquées en Norvège centrale, n'a pas encore été engagé, leur nombre augmente sans cesse. Les excellents moyens de manutention du port d'Oslo, ont permis de mettre immédiatement à terre du matériel lourd, des canons, des tanks, des caissons. L'aviation de chasse et de bombardement a pu disposer des bases aériennes, toutes installées ; les corps de débarquement des alliés ne disposaient que de ports de deuxième ordre, et leurs matériels lourds et aériens n'ont pu

**La situation aérienne des Alliés est nettement améliorée**

Paris, 27 avril. La situation restait incertaine dans la région de Støren, centre ferroviaire et nœud de routes, situé à 50 kilomètres au sud de Trondhjem et où les renforts se seraient déployés entre des détachements alliés d'avant-garde et des troupes allemandes venues de Trondhjem.

Par ailleurs, on continue dans les milieux militaires français à s'attendre à la progression allemande le long de la vallée d'Estérad jusqu'à Roros, le long de la vallée du Gudbrandsdal jusqu'à Kvam et dans le Hallingdal jusqu'à Gulsvik.

On déclare cependant qu'il ne semble pas que l'importance des troupes allemandes arrivées de Roros dépasse l'effectif d'un élément motorisé de découverte.

On note, par ailleurs, une nette amélioration de la situation aérienne en faveur des Alliés qui, maintenant, sont à même de contre-attaquer efficacement, tant grâce à la D.C.A. qu'à la chasse, les raids allemands de bombardement.

Les raids de destruction opérés par la R.A.F. contre les bases aériennes allemandes ont donné, par ailleurs, de bons résultats et de nombreux appareils allemands auraient été détruits au sol.

**Un garde-côtes norvégien a abattu dix avions**

Londres, 27 avril. Selon l'Agence Télégraphique norvégienne, plusieurs bombardiers allemands ont été abattus hier, au cours de raids sur la Norvège occidentale.

À Andalsnes, dit cette agence, les avions allemands ont lancé des bombes explosives et incendiaires, mais personne n'a été blessé. Plusieurs maisons ont cependant été incendiées et quelques-uns des avions ont été abattus. Plus au sud, à Aalesund, trois bombardiers allemands ont été abattus par des avions de chasse, non loin de là, à Storfjorden, deux bombardiers ont été abattus. Un avion de chasse a fait un atterrissage forcé.

Il est maintenant confirmé qu'un petit navire garde-côtes norvégien a abattu dix avions allemands.

M. von Ribbentrop a distribué aux diplomates et aux journalistes étrangers à Berlin un nouveau Livre Blanc

Le document rend les Alliés responsables de l'extension du conflit dans le Nord !.

L'Angleterre et la France, a ajouté le ministre, sont à l'origine de la guerre actuelle !..

**Polémique ! telle est l'impression qui se dégage en Suisse**

Berne, 27 avril. La déclaration de von Ribbentrop a été accueillie par son auditoire dans un silence glacial, dont on a pu se rendre compte à l'écoute, et l'affirmation du speaker prétendant avoir lu sur les visages l'impression profonde faite par le discours, ne saurait donner le change.

Dans certains milieux diplomatiques étrangers, on a été surpris de constater que, au lieu de la manifestation historique, à laquelle croyaient ce matin encore les correspondants étrangers accrédités à Berlin, l'affaire se ramène à une polemique de l'Allemagne contre les Alliés que l'on accuse, en bref, d'avoir été les agresseurs de la Norvège.

Ce procédé rappelle trop la polemique soutenue par l'Allemagne de Guillaume II, après l'invasion de la Belgique, afin de démontrer au monde que le traité belge avait été violé par les Alliés pour faire une impression quelconque.

Le ministre des Affaires étrangères du Reich assure que les puissances occidentales ont vu dans le conflit finlandais une occasion d'intervenir.

Il assure qu'en déclarant que leur intention dépendrait de l'appel de la Finlande, l'Angleterre et la France ont fait un mensonge, négligeant ainsi le fait que les troupes prêtes à partir pour la Finlande n'ont pas été embarquées, la Finlande n'ayant pas fait cet appel.

Enfin, M. von Ribbentrop assure que les troupes allemandes ont découvert, en Norvège, d'importants documents.

Sur la base de ces prétendus documents, M. von Ribbentrop se dit en état d'affirmer que la Norvège était prête à participer à la violation de sa propre neutralité, tandis que la Suède aurait une attitude différente.

Le Reich, dit-il, a renforcé ses mesures lorsqu'il a appris l'intention franco-anglaise d'intervenir en Norvège.

Le Führer a donné alors l'ordre à la flotte allemande de sortir de la mer du Nord, et la pose de mines par l'Angleterre fut motivée par la volonté de bloquer la navigation commerciale allemande.

En vérité, il s'agissait de protéger l'expédition anglo-française qui avait déjà pris la mer à cette époque (sic).

Les affirmations de M. von Ribbentrop ont été appuyées par des carnets de notes de soldats et par des documents qui auraient été trouvés dans les poches d'officiers anglais faits prisonniers et qui possédaient, ce qui paraît au moins curieux un plan complet des opérations alliées en Norvège.

Après cet exposé, M. von Ribbentrop serra la main d'un certain nombre de personnalités parmi lesquelles l'ambassadeur d'U. R. S. S. et quitta la salle après avoir distribué le Livre Blanc.

**MINUTE!**

Depuis quelque temps, la grande information se donne vraiment un mal de chien. Il ne se passe pas de matin qu'un confrère sérieux ne publie un sensationnel reportage sur les relations plus ou moins intimes d'un journaliste avec les maîtres du Reich.

J'ai dansé la danse du ventre devant Rudolf Hess ; J'ai mis des ventouses à Staline ; J'ai posé culotte à Berthegaden ; J'ai fait trois fois la barbe à Goebbels ; Notes d'ailleurs qu'on attendait, c'est plutôt lui qui nous rassure et Hitler qui nous em...bête. TOC.

**Un appel du gouvernement à la population**

Amsterdam, 27 avril. Le poste gouvernemental norvégien de Tromsø a publié un appel à la population, l'exhortant à conserver le calme et l'union, et à évacuer le territoire de Narvik en raison de l'imminence de bombardements par les troupes alliées.

Il a aussi annoncé le débarquement en Norvège de nouvelles troupes anglaises.

**La livre et le franc ont cours en Norvège au même titre que la couronne**

Londres, 27 avril. On mande de Norvège à l'Agence Reuter que, selon l'Agence Télégraphique norvégienne, la Banque Nationale Norvégienne a établi provisoirement son siège central dans la province de Møre et Romsdal.

Elle a été autorisée à envoyer tout ou partie de ses réserves d'or à l'étranger.

Le gouvernement norvégien a décidé que les devises françaises et britanniques auraient cours dans le pays au même titre que la couronne norvégienne.

Le taux de la livre a été fixé à 17,50 couronne et celui du franc à 6 couronne 10.

**AU JOUR LE JOUR**

Le printemps embellit les jardins de Paris, nos beaux jardins presque déserts. Les enfants sont partis en des lieux plus sûrs, et les oiseaux qui se précipitent autrefois sur les bancs, encombrant maintenant les provinces de leur découverte...

Ceux qui restent n'ont guère le loisir d'admirer la symphonie verte tendre des arbres rejoints. Mais ils peuvent, en passant, goûter la fraîcheur des ramures nouvelles en regardant avec mécontentement les vieux arbres qui se sont éloignés vers les marches de l'Est ne soient pas là pour profiter de la douce ivresse du printemps. Nous voudrions que leurs yeux pensifs et mélancoliques pressent leur part de cette splendeur des paysages citadins et qu'au lieu du bruit du canon ils puissent écouter les pépiements des nichées.

Que désirerions-nous encore ? Qu'ils nous reviennent dans un temps où l'automne n'aura pas dépeuplé les bosquets, jauni les gazons et suspendu le murmure

des fontaines. Jusque-là, nous nous ferons les gardiens vigilants de nos fleurs et de nos ramures afin qu'ils en retrouvent toutes les couleurs et toutes les séductions. Nous n'arracherons pas une tige, nous ne couperons pas une rose ; tout ce qui pousse, tout ce qui s'épanouit sera là pour le accueillir, et nos jardins seront alors comme d'immenses bouquets de bienvenue.

Et avec leur retour, nous fêterons celui des enfants et des jeunes mamans dont les lèvres tremblent d'émotion.

Ce jour viendra. Il faut nous préparer à cette grande joie sans trop compter les heures, car notre patience muette soutient leur courage. Nous tiendrons, eux et nous. Mais dans notre inquiétude présente et tandis qu'ils font vaillamment leur devoir pour vaincre la tyrannie, il nous est bien permis d'exprimer le souhait et de caresser l'espoir que ce jour ne puisse être trop lointain...

Jacques CHOLET.

## M. von RIBBENTROP a distribué aux diplomates et aux journalistes étrangers à Berlin un nouveau Livre Blanc

### Le document rend les Alliés responsables de l'extension du conflit dans le Nord !.

### L'Angleterre et la France, a ajouté le ministre, sont à l'origine de la guerre actuelle !..

### Polémique ! telle est l'impression qui se dégage en Suisse

Berne, 27 avril. La déclaration de von Ribbentrop a été accueillie par son auditoire dans un silence glacial, dont on a pu se rendre compte à l'écoute, et l'affirmation du speaker prétendant avoir lu sur les visages l'impression profonde faite par le discours, ne saurait donner le change.

Dans certains milieux diplomatiques étrangers, on a été surpris de constater que, au lieu de la manifestation historique, à laquelle croyaient ce matin encore les correspondants étrangers accrédités à Berlin, l'affaire se ramène à une polemique de l'Allemagne contre les Alliés que l'on accuse, en bref, d'avoir été les agresseurs de la Norvège.

Ce procédé rappelle trop la polemique soutenue par l'Allemagne de Guillaume II, après l'invasion de la Belgique, afin de démontrer au monde que le traité belge avait été violé par les Alliés pour faire une impression quelconque.

Le ministre des Affaires étrangères du Reich assure que les puissances occidentales ont vu dans le conflit finlandais une occasion d'intervenir.

Il assure qu'en déclarant que leur intention dépendrait de l'appel de la Finlande, l'Angleterre et la France ont fait un mensonge, négligeant ainsi le fait que les troupes prêtes à partir pour la Finlande n'ont pas été embarquées, la Finlande n'ayant pas fait cet appel.

Enfin, M. von Ribbentrop assure que les troupes allemandes ont découvert, en Norvège, d'importants documents.

Sur la base de ces prétendus documents, M. von Ribbentrop se dit en état d'affirmer que la Norvège était prête à participer à la violation de sa propre neutralité, tandis que la Suède aurait une attitude différente.

Le Reich, dit-il, a renforcé ses mesures lorsqu'il a appris l'intention franco-anglaise d'intervenir en Norvège.

Le Führer a donné alors l'ordre à la flotte allemande de sortir de la mer du Nord, et la pose de mines par l'Angleterre fut motivée par la volonté de bloquer la navigation commerciale allemande.

En vérité, il s'agissait de protéger l'expédition anglo-française qui avait déjà pris la mer à cette époque (sic).

Les affirmations de M. von Ribbentrop ont été appuyées par des carnets de notes de soldats et par des documents qui auraient été trouvés dans les poches d'officiers anglais faits prisonniers et qui possédaient, ce qui paraît au moins curieux un plan complet des opérations alliées en Norvège.

Après cet exposé, M. von Ribbentrop serra la main d'un certain nombre de personnalités parmi lesquelles l'ambassadeur d'U. R. S. S. et quitta la salle après avoir distribué le Livre Blanc.

**MINUTE!**

Depuis quelque temps, la grande information se donne vraiment un mal de chien. Il ne se passe pas de matin qu'un confrère sérieux ne publie un sensationnel reportage sur les relations plus ou moins intimes d'un journaliste avec les maîtres du Reich.

J'ai dansé la danse du ventre devant Rudolf Hess ; J'ai mis des ventouses à Staline ; J'ai posé culotte à Berthegaden ; J'ai fait trois fois la barbe à Goebbels ; Notes d'ailleurs qu'on attendait, c'est plutôt lui qui nous rassure et Hitler qui nous em...bête. TOC.

## Vers une modification de la politique américaine

### On envisage maintenant la possibilité d'une participation des U.S.A. à la guerre

New-York, 27 avril. Le correspondant du New-York Post à Washington, M. Jay Franklin, souligne dans un article que, dans les milieux politiques de Washington, la possibilité de l'entrée en guerre des Etats-Unis « du côté des alliés est de plus en plus prise en considération.

M. Franklin note que la politique d'agressions répétées du Reich conduit de plus en plus à penser que les intérêts matériels des Etats-Unis sont inconsciemment en jeu dans le conflit actuel.

## Les troupes chinoises sont entrées à Kaifeng

Londres, 27 avril. On mande de Pékin à l'Agence Reuter qu'un porte-parole des autorités militaires japonaises a reconnu que les troupes chinoises étaient entrées dans Kaifeng, capitale de la province de Honan, mais il a ajouté, qu'elles avaient été repoussées.

## Le Reich vend des canons anti-aériens à l'Iran

Paris, 27 avril. L'Agence de Presse tchécoslovaque communique :

Les canons anti-aériens utilisés par les Allemands en Pologne et qui se trouvent aux usines Skoda pour réparations, doivent être envoyés en Iran. Le Reich a consenti à cette vente en raison de sa pénurie de devises.

## Un conseiller général communiste de la Charente est déchu de son mandat

Angoulême, 27 avril. Le préfet de la Charente a déchu de son mandat de conseiller général de Confolens M. Nehomme, élu communiste.

## Un violent combat S'EST ENGAGÉ à l'ouest des Vosges



Vue intérieure d'une maison bombardée (Photo Rol, visa 81.190)

La journée d'hier, au cours de laquelle l'action de l'aviation a été absolument nulle, en raison du mauvais temps, a été marquée par un violent combat local dans la région à l'ouest des Vosges.

Les Allemands déclenchèrent, hier, à 9 heures 30 du matin, une préparation d'artillerie extrêmement violente contre un avant-poste français dans cette région boisée. Les minnenwerfer de gros calibre participèrent à cette préparation d'artillerie, à la suite de laquelle un détachement d'assaut allemand est parti à l'attaque de la position française.

Un très vif combat s'est engagé qui a nécessité l'intervention de renforts français et, à la suite duquel la position a été dégagée et les Allemands rejetés sur leurs bases de départ. Les pertes, de chaque côté, ont été sensibles.

On signale, par ailleurs, un autre vif combat immédiatement à l'est de la Moselle, où un groupe franc français s'est heurté à un détachement allemand dans le « no man's land ».

Malgré le caractère extrêmement vif que les deux engagements ont revêtus, ils n'ont qu'une portée locale. Il en a été de même des tirs d'artillerie effectués par les Français dans la région de la Sarre, sur les emplacements allemands de batteries et sur des sentiers fréquentés par les corvées allemandes de ravitaillement. L'artillerie allemande a riposté et il s'en est suivi un assez long duel d'artillerie.

## Communiqué officiel N° 473 DU 27 AVRIL (matin)

Rien à signaler.



Dans un port de France, préparatifs d'embarquement d'une partie du corps expéditionnaire à destination de la Norvège. (Ph. Henri Manuel, visa 77.407)

# LE CALENDRIER DES RESTRICTIONS DANS LA NIEVRE

<b>LUNDI</b>	Pas de boucherie, pas de charcuterie, pas de triperies, pas de pâtisserie, pas de confiserie, pas de viande chevaline.
<b>MARDI</b>	Pas de boucherie, pas de charcuterie, pas de pâtisserie, pas de confiserie, pas d'apéritifs, pas d'alcools.
<b>MERCREDI</b>	Pas de boucherie, pas de pâtisserie, pas de confiserie.
<b>JEUDI</b>	Pas d'apéritifs, pas d'alcools.
<b> VENDREDI</b>	Pas d'apéritifs, pas d'alcools.
<b>SAMEDI</b>	Pas d'apéritifs, pas d'alcools.

## L'AFFECTATION des orphelins de guerre et des militaires de la deuxième réserve

Moulins, 27 avril. M. Ducos, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, répondant à une intervention de M. Camille Planche, député de l'Allier, avait fait connaître qu'en principe les militaires affectés à la zone de l'intérieur à la date du 15 avril. Or, dans un grand nombre d'unités, il n'en a rien été. De même, les dispositions concernant les orphelins de guerre ne sont pas observées. Enfin, l'affectation des anciens combattants et, notamment, ceux des classes 1914 et 1915 soulevé de grosses difficultés.

Aussi, M. Camille Planche vient de déposer une demande d'interpellation sur les raisons qui empêchent l'application des dispositions concernant les orphelins de guerre et les militaires de la seconde réserve et sur les mesures que le Gouvernement compte prendre au sujet de l'affectation des anciens combattants de la guerre 1914-1918.

## Tribunal correctionnel de Bourges

Bourges, 27 avril. Voici le compte rendu de l'audience du 25 courant :

**Mausse Hicite**, M. Brunet, 67 ans, délinquant à Charost, avait fait opposition à un jugement en date du 8 mars, le condamnant à 400 francs d'amende pour hausse illicite sur le vin. Le tribunal ramène la peine prononcée à 200 francs.

**Volour de vélo**. — Pour avoir dérobé un vélo à Rhiphaux, 25 ans, est condamné, pour récidive, à deux mois d'emprisonnement.

## Sur la mauvaise volée. Jeanne Rogat, 24 ans, et Germaine Requier, 19 ans, réfugiées de Paris à Sancerre, dérobèrent des fourrages, le 14 avril, et furent arrêtées, alors qu'elles se trouvaient parées de bijoux et de vêtements de luxe. Elles furent condamnées, chacune, à un mois de prison avec sursis.

## Une brute. — Pour avoir donné plusieurs coups de couteau, dans le bois de la Courbe, à Alexandre qui ne lui avait fait aucun mal, le 17 avril, à Mehun, le nommé Maurice Jalut est puni de deux mois d'emprisonnement ferme.

## Blessure involontaire. — Le 6 mars, M. René Belaire, 50 ans, chauffeur au service de la fabrique de porcelaine de Bourges, à Vierzon, suivait la rue Henri-Bouillard, à Mehun-sur-Yèvre, en conduisant un camion, lorsqu'il a percé de sa roue le pneu d'un camion des établissements Ferrus-Elambert, piloté par un polonais, natif de France, Stanislas Kueblewski, 25 ans, demeurant 23, quai Messire-Jacques, à Bourges. Dans le choc, M. Belaire fut blessé à la tête et à un pied.

## Pour blessures involontaires, Kueblewski est condamné à 30 francs d'amende et à 5 francs, pour la contravention commise. Les établissements Ferrus-Elambert sont déclarés civilement responsables.

## Un incendie détruit une maison d'habitation

60.000 francs de dégâts. Ouzouer-sur-Loire (Loiret), 27 avril.

Le 23 avril, vers 7 heures, les époux Muziot Henri, cultivateurs au lieu dit « L'Eu », quittèrent leur habitation. Le mari se rendait à Orléans et sa femme à Dampierre-en-Burly, pour y soigner sa fille malade.

Vers 12 heures, les voisins s'aperçurent qu'une épaisse fumée sortait par la toiture et les ouvertures.

Or, en quelques instants, avant même qu'ils aient eu le temps de donner l'alarme, toute la maison ne formait qu'un énorme brasier.

L'intervention des pompiers d'Ouzouer se borna à noyer les débris et protéger les immeubles voisins.

Du bâtiment, de 13 mètres sur 7, comprenant trois pièces, avec grenier, il ne reste plus que les pans de murs.

Mme Muziot suppose qu'une étincelle de la cuisinière communiqua le feu à la cheminée et que des parcelles de suie enflammées tombèrent sur les tapis formant tablier. Les flammes ne tardèrent pas à se propager à la caisse à bois, puis au mobilier, qui fut complètement détruit.

Les époux Muziot, qui étaient propriétaires de cette maison, éprouvent un préjudice de 60.000 francs, couvert par une assurance.

## MORT DE M. GEOFFROY GUICHARD

Saint-Etienne. M. Geoffroy Guichard est mort. En un éclair, cette douloureuse nouvelle fit, hier, le tour de la ville, semant partout la plus vive émotion.

Si, en effet, les jeunes stéphanois le connaissent par l'œuvre immense à laquelle son nom restera attaché, les plus de cinquante ans avaient grésé cet homme d'avoir, étape par étape, fait de Saint-Etienne l'un des principaux centres de ravitaillement du pays.

Le succès n'avait pas grisé M. Geoffroy Guichard. Il n'avait pas oublié ses débuts modestes. Son seul orgueil était d'avoir formé des nombreux enfants à l'école du travail et d'avoir, en ses fils, ses collaborateurs les plus précieux.

Il voulait que le personnel des Etablissements du Casino fut, autant que le peuvent les hommes, garanti contre les coups du sort. Une foule d'ouvriers sociaux bénéficiaient de son agissant protection.

Récemment encore, on pouvait le voir, la démarche alerte et le regard clair, gagner à pied le siège des Etablissements du Casino. Le mal qui nécessita une opération fut si prompt à le terrasser que sa mort a surpris tous ses collaborateurs.

Mme Geoffroy Guichard, à son fils Mario, président de l'Etablissement du Casino, et ses autres enfants, au personnel du Casino. « La Tribune » exprime ses bien sincères condoléances.

## Nettoyages de Printemps

Au premier soleil des printemps, un véritable insecte nettoyeur votre maison. Si vous voulez que votre intérieur soit toujours agréable, nettoyez vous-même les humeurs de votre sang, débarrassez-vous des toxines accumulées pendant l'hiver ; chassez la bile et retenez-vous un instant. Les Etablissements Pharm. Elambert, avec une cure de Thé de la Saure Biole, le merveilleux dépuratif aux plantes médicinales, vous donnera la sensation d'une jeunesse nouvelle.

La boîte : 5 fr. 10

## Syndicat d'initiative de Nevers

La seconde conférence sur « l'Histoire du Nivernais » aura lieu aujourd'hui à 14 h. 30, au siège social du Syndicat, 27, rue de la Banque.

Elle sera présidée par Mlle G. Bouchier, qui traitera le sujet suivant : « Les Comtes de Nevers ». C'est l'histoire de notre province, l'histoire de notre pays, l'histoire de notre région, l'histoire de notre pays, l'histoire de notre région, l'histoire de notre pays, l'histoire de notre région.

## Vaccination obligatoire antivaricelleuse

Le maire de Nevers a l'honneur de porter à la connaissance de ses concitoyens que des vaccinations gratuites de vaccination et de revaccination antivaricelleuse (première tranche), auront lieu, pour les enfants des écoles et les nouveaux-nés, aux jours et heures indiqués ci-dessous :

**Séances de vaccination :** A 8 h. 30, au bureau d'hygiène (18, rue de la Banque).

Lundi 29 avril, école Victor-Hugo ; mardi 30, école primaire maternelle Chambrière ; mercredi 1er mai, école primaire supérieure ; vendredi 3, Lycée ; samedi 4, école de Loire ; lundi 6, école rotondes filles et mères ; mardi 7, école de filles ; mercredi 8, école primaire supérieure ; vendredi 10, Lycée ; samedi 11, école de Loire ; vendredi 17, Lycée ; samedi 18, école de la Barre ; lundi 20, école de la Mantention ; mardi 21, école rotondes garçons ; mercredi 22, école Mousseilles filles ; jeudi 23, école Mousseilles garçons ; vendredi 24, école Château ; lundi 27, nouveaux-nés.

**Séances de révision :** A 8 h. 30, au bureau d'hygiène.

Lundi 6 mai, école Victor-Hugo ; mardi 7, école primaire maternelle Chambrière ; mercredi 8, école primaire supérieure ; vendredi 10, Lycée ; samedi 11, école de Loire ; vendredi 17, Lycée ; samedi 18, école de la Barre ; lundi 20, école de la Mantention ; mardi 21, école rotondes garçons ; mercredi 22, école Mousseilles filles ; jeudi 23, école Mousseilles garçons ; vendredi 24, école Château ; lundi 27, nouveaux-nés.

## Déclaration d'emblavures de blé

Le maire de la ville de Nevers a l'honneur de faire connaître qu'en application des dispositions de la loi du 17 juin 1938, les déclarations des emblavures et des surfaces des terres laboureuses, doivent se faire à la mairie, avant le 13 mai.

Il rappelle aux intéressés qu'aux termes de la loi, les agriculteurs qui n'auront pas fait les déclarations prescrites seront privés des avantages prévus en leur faveur, notamment en ce qui concerne la consommation familiale et seront passibles de sanctions.

## Le Timbre-Escompte rouge c'est la ristourne, le boni de la femme économe.

Le tirage de la Neuvième tranche de la Loterie Nationale 1940, dite « Tranche du Tourisme », sera assuré à Paris, le dimanche 5 mai, à 15 heures.

## Le communiqué d'il y a 25 ans

Rien à ajouter au communiqué d'hier, si ce n'est la consolidation et la continuité de nos succès sur les Hauts de Meuse.

Le sommet de l'Hartmannswillerkopf, qui nous avait été enlevé hier matin, a été repris par nous dans la soirée.

Nous avons fait des prisonniers.

## COUR D'APPEL DE BOURGES

Voici le compte rendu de l'audience du 25 avril :

**Blessures involontaires.** — Le 23 juin dernier, M. Alban Nogier, quincailleur de St-Pierre-le-Moûtier, quittait, vers 18 heures, Nevers, au volant de sa camionnette. Arrivé faubourg de Lyon, M. Nogier dépassa un camion qui se trouvait en stationnement. Au moment où il arrivait à hauteur du camion, il fut heurté par une voiture conduite par M. Henri Aymar, chauffeur à Gimouille.

M. Nogier ne fut plus maître de sa direction et son véhicule alla à l'envers sur le trottoir. M. Albert, demeurant 38, route de Chabilly, puis se jeta sur l'accidenté.

Cette dame fut blessée et sa machinette mise hors d'usage. Quant à M. Nogier, il fut sérieusement blessé.

M. Aymar, comparait le 25 février devant le tribunal correctionnel de Nevers. M. Nogier se présentait partie civile et demandait une expertise et une provision de 20.000 francs.

Mme Alibert demandait une provision de 4.000 francs.

M. Aymard fut condamné à 50 francs d'amende pour le délit et à 5 francs d'amende pour la contravention.

M. Nogier obtint une provision de 15.000 francs et Mme Alibert une de 3.000 francs.

Le tribunal a confirmé la décision du tribunal de Nevers du 2 février.

**Abus de confiance.** — Emilio Bopista, 39 ans, ouvrier aux aciéries d'Imphy, avait été condamné, le 5 avril dernier, par le tribunal correctionnel de Nevers, à 6 mois de prison.

Il devait, en outre, verser à M. Séraphin Pinheiro, 4.000 francs de dommages et intérêts. Bopista faisait appel hier.

Son avocat, M. de la Roche, n'a rien écrit. Sa femme étant au Portugal, il lui envoyait 500 francs tous les mois et Bopista était chargé de ces envois.

Mais il s'apprêtait à fuir le jour de l'arrestation.

Un jour, Pinheiro reçut une feuille d'impôt. Bopista lui déclara qu'il avait à payer 150 fr. Pinheiro fut quelque soupçonné et alla trouver une autre personne. Il apprit alors, avec étonnement, qu'il devait payer 40 fr. seulement. Pinheiro déposa une plainte et Bopista fut sévèrement condamné.

Il faisait appel. La Cour a écarté la peine de dix mois de prison à un an et un jour. La Cour a confirmé la peine de dommages et intérêts allouée à la partie civile.

**Injuries.** — Il y a eu quelque temps, Mme Clémentine Kallista, femme Fund, demeurant à Surzy (Nièvre), appelait d'un jugement du tribunal correctionnel de Clamecy, la condamnant à 16 francs d'amende et à verser 100 fr. de dommages et intérêts à M. Vater, propriétaire de Surzy.

Le 5 novembre 1939, elle avait insulté, à plusieurs reprises, le maire de Surzy, M. Vater, qui se plaignait.

Un témoin avait entendu ces propos, mais il ne put être cité à l'audience, étant mobilisé.

Le 4 avril, la Cour renvoyait l'affaire afin de l'entendre. Hier, M. Thomas a précisé que Mme Fund avait bien insulté le maire de Surzy.

Le jugement est confirmé.

## TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE NEVERS

**Audience du 26 avril**

**Infraction à rêté d'expulsion.** — Garveda Valérie, femme Pichard, 41 ans, s. p., à Nevers, est condamnée à six mois de prison pour avoir violé le rêté d'expulsion.

**Port d'armes prohibées, menaces.** — Le nommé Bonneau Marcel, 51 ans, demeurant à Nevers, qui s'était procuré un revolver sans en faire la déclaration et qui avait menacé de le tirer sur un agent, se voit infliger trois mois de prison.

**Vol et rébellion.** — Dubaut Joseph, 42 ans, bûcheron à Alligny-en-Morvan, non seulement s'est livré au vol, mais il a aggravé son cas en résistant aux agents de la force publique. Le tribunal le condamne à six mois de prison.

**Vol et rébellion.** — Dubaut Joseph, 42 ans, bûcheron à Alligny-en-Morvan, non seulement s'est livré au vol, mais il a aggravé son cas en résistant aux agents de la force publique. Le tribunal le condamne à six mois de prison.

## Représentations cinématographiques gratuites pour l'Armée

La Direction du Cinéma d'Alsace, sous la présidence de M. Jean-Pierre Grandjean, a bien voulu offrir gracieusement, chaque mois, une soirée cinématographique aux militaires de la garnison.

La première soirée a été donnée vendredi à la plus grande satisfaction des militaires reconnaissants à Mme Rivil de son geste désintéressé.

Le programme des trois établissements de la ville est tenu chaque semaine un certain nombre de places gratuites à la disposition des autorités militaires.

Le programme de la soirée du vendredi 25 avril, a été arrêté par la gendarmerie de Nevers pour purger une peine de 1 mois de prison pour vol de valiselles à Varennes-les-Nevers.

**Association des Médailles militaires « Anciens combattants ».** — Pour permettre de sauvegarder les droits des sociétaires, les Médailles militaires (anciens combattants) prie instamment tous les camarades de bien vouloir adresser dès maintenant au secrétariat de leur section 1940, qui est fixé à 15 fr., membres actifs.

Les membres honoraires à 10 francs.

Le versement peut être fait au trésorier, M. Mourry, 4, rue de l'Asile.

**Procès-verbaux.** — Des procès-verbaux ont été dressés contre :

Le conducteur de l'automobile numéro 1021 P. pour stationnement dans un endroit interdit.

Le conducteur de l'automobile numéro 638 R. G. 2 pour stationnement dans un endroit interdit et défaut de plaque métallique d'identité.

Le conducteur de l'automobile numéro 638 R. J. 4 pour stationnement la nuit sans éclairage.

**Infraction au règlement concernant l'éclairage.** — Procès-verbal a été dressé contre Mme Choquet Alexandrine, demeurant 1, rue de la Cathédrale.

Au cours de leurs rondes, les agents de police ont constaté qu'au 169, faubourg de Mousseilles, il y avait le congélateur de l'usine Chaud et des Grands-Prés, les lumières n'étaient pas voilées.

Les responsables seront recherchés et procès-verbaux sera dressé.

**Vol.** — Mme Marceau-Martin, demeurant à tour Cognat, à Nevers, a été victime d'un vol d'une somme de 400 francs.

Plainte a été déposée au commissariat de police.

**Défense passive.** — Une conférence sur la défense passive sera faite à Nevers, en la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville, le mardi 30 avril, à 10 h. 30, par le général Goubaud.

Cette causerie est tout spécialement réservée aux membres de l'enseignement primaire public et libre, au personnel des administrations publiques et privées. Toutefois, l'intérêt que présente un enseignement dont l'utilité ne peut échapper à personne, invite à y assister, sans être admis, suivant le nombre de places disponibles, à en suivre la démonstration.

Nous indiquerons ultérieurement les dates de ces conférences de même nature données dans la même salle que celle du 30 avril.

## BANQUE POPULAIRE DE LA NIEVRE

MM. les Actionnaires de la Banque Populaire de la Nièvre sont informés que le dividende de l'exercice 1939 a été fixé à 6 % net. Le paiement de ce dividende, soit 6 francs net par action de 100 francs, sera effectué aux guichets de la Banque Populaire de la Nièvre à partir du 24 avril 1940.

Le Conseil général se réunira le 9 mai

## Le Conseil général se réunira le 9 mai

En raison de la rentrée des Chambres, qui est fixée au 16 mai prochain, l'ouverture de la première session ordinaire du Conseil général, primitivement prévue pour le 12 mai, a été avancée et fixée au jeudi 9 mai, à 10 heures.

## Vous voulez faire une cure d'optimisme ?

Cela vous sera facile en venant à la séance de cinématographie organisée par le Club de Nevers, le dimanche 28 avril, à 14 heures, au théâtre municipal.

## VELO-SPORT NIVERNAIS

Dimanche 28 avril, deuxième course de classement. Itinéraire : Nevers, Pougny-les-Français, Varennes, La Marche, La Charité-sur-Loire et retour. A La Charité les coureurs viendront devant le terrain en face de l'Asile.

Départ à 9 heures ; remise des dossards à 13 h. 30, au café-bacs Catanesse, à la Croix-des-Pélerins.

Voici les engagés : 1. Thébaud, 2. Benoit, 3. Léger, 4. Bouffand, 5. Marchand, 6. Bonnard, 7. Bouillon, 8. Poux, 9. G. Richard, 10. Cognat, vainqueur de notre première épreuve ; 11. Aubertel, 12. Sugin, 13. G. Chaciot, 14. Gagnon, 15. Colard, 16. Besançon, 17. R. Vitu, 18. R. Léger, 19. Baiteneuf, 20. Milhou, 21. Billard.

Engagement gratuit chez Larchevêque, rue de la Préfecture.

AVIS aux sportifs : Bureau des primes ouvert à 13 h. 30, au café Catanesse, à la Croix des Pélerins.

## BUREAU DES DOMAINES DE NEVERS

**VENTE AUX ENCHERES**

le samedi 4 mai 1940, à 9 h. 30, à la mairie de Nevers, de son, farine 2, ramouillages, criblures poussières et boîtes d'avoine, déchets de suie. En tout, 634 quintaux et 7 lots de farine, 48 20, 13 22, 30 26 et 30 mètres cubes.

Au comptant 12 % en sus.

## LES SOINS EN VILLE

La service des soins en ville sera assuré, aujourd'hui dimanche, par Mlle Darion, infirmière municipale, au domicile des Perrières prolongées.

## NEVERS

**Etat civil du 27 avril.** — Naissances : Jean-Pierre Grandjean, 9 bis, rue de la Chaussade ; Françoise Bédarides, 21, rue Paul-Bert.

Décès : Lazare Lelong, 87 ans, s. p., veuf de Jeanne Berger, 8 bis, rue de l'Asile ; Louis Molinet, 76 ans, ancien cultivateur, veuf de Marie Guériu, 1, rue de Paris ; Coline Bidot, 71 ans, s. p., veuve de Pierre Sintirat, 1, rue de Paris.

## LA CHARITE

**Etat civil.** — Naissance. — Marie-Elie-Nicole-Josette Hamilton, rue du Collège.

Décès. — Abel-Edouard-Joseph-Victor-Marie Algaz, 67 ans, quai Clémenceau ; Joséphine Sédou, veuve Thomas, 75 ans, rue du Collège ; Jean Mignon, 77 ans, faubourg de Loire.

**Produits pétroliers.** — Les consommateurs de produits pétroliers (essence et gas oil) sont priés de se présenter à la mairie, munis de leur carnet, les 30 avril, de 9 à 10 heures, pour retirer leur contingent de mai.

Passé cette date, et en raison des nécessités du service, la distribution sera reportée au 10 mai.

**Consultation de neurissans.** — Le prochain conseil de consultation de neurissans aura lieu salle de la mairie, le mardi 7 mai 1940, de 9 h. 30 à 10 h. 30 (heure légale).

Le médecin de service : le docteur Cordier.

## CLAMECY

**Etat civil du 17 au 24 avril 1940.** — Naissances : Nicole-Germaine-Mathilde Abel, route de Beaugy ; Marcel-Eugène-Ernest Girault, à Moulon.

Décès. — Marc-Elie-Constant Szasz, 78 ans, cultivateur, route de Beaugy ; Gaston-Georges Neveux, 2 ans, cité des Bagatelles 45 ; Frédéric-Henri Bonnotte, 38 ans, cultivateur, route de Beaugy ; Etienne-Gustave Gouard, 71 ans, ouvrier d'usine, route de Beaugy.

Publications de mariages : Camille-Lucien Allemand, conducteur mécanicien, actuellement aux armées, domicilié à Clamecy, et Pauline-Hélène-Jeanne Branchet, sans profession, domiciliée à Nenny-en-Sallias (Loiret), et Clamecy.

**Objets perdus.** — Il a été perdu le 22 avril, à Clamecy, un porte-monnaie contenant une certaine somme et une plaque. Le propriétaire qui a fait la déclaration est invité à se faire connaître au commissariat.

## COSME

**Collision.** — Un accident d'automobile s'est produit au carrefour de la rue Gambetta et de la rue de Frères-Gambon. Deux personnes ont été blessées. M. Bedouillet, l'autre par M. Boudinet, se sont heurtés. L'accident a causé que des dégâts matériels.

**La rando des bicyclettes.** — Deux bicyclettes qui avaient été dérobées le 21 avril, furent enfin retrouvées par la police municipale et ont été restituées à leur légitime propriétaire.

Un individu fortement soupçonné a longuement été interrogé. Cependant il n'est énergiquement incriminé.

## COULANGES-LES-NEVERS

**Poils Nivernais.** — Les membres de la section sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu le dimanche 28 avril, à 4 heures, salle des fêtes.

Les adhérents voudront bien apporter leur carte 1939.

**Objets trouvés.** Dimanche 27 avril, un porte-monnaie contenant une certaine somme et une plaque, appartenant à un des coureurs ; la lui réclamer.

## SPECTACLES

**Au Théâtre Municipal**

MERCREDI 1<sup>er</sup> MAI à 20 heures 30

La Grande Vedette de la Radio et des Disques

**FREDO GARDONI**

et son nouvel ensemble avec 10 artistes

## Le dimanche à Nevers

**CINEMAS**

**Cinéma MAJESTIC.** — « Ça c'est du sport » et « Quartier latin », Matinée et soirée.

**Cinéma REGINA.** — « Classe au traître ». Matinée et soirée.

**LES SPORTS**

**Course cycliste** organisée par le Vélo-Sport Nivernais. Départ à 14 heures, la Croix des Pélerins.

**Au stade de Vauzailles.** — A 13 h. 30, L. S. Guernhois contre les Juniors Vauzillais.

A 15 heures, Sélection Espagnole contre A. S. A. V.

**Service de garde pharmaceutique**

Le dimanche 28 avril et lundi matin, le service de garde sera assuré par M. Bouvet, rue du 13<sup>e</sup> de Ligne, et M. Comte, rue de Nièvre.

## Dans le Département

**CHARENTAY-SAINT-IMBERT**

**Défense passive.** — Les prescriptions relatives au camouflage des lumières paraissent être nettement observées dans l'agglomération.

Il a été décidé à ce sujet, qu'aucune lumière ne doit être visible de l'extérieur. Toute infraction à cette règle sera suivie de sanctions rigoureuses.

**Entretien des réfugiés.** — Les allocations aux réfugiés seront payées par les soins du régisseur-comptable, le mercredi 1<sup>er</sup> mai, de 9 h. à midi, à la mairie.

## BOURGES

**Etat civil.** — Naissances : Georges-Albert Monoury, r. Guillaume-de-Vayre, 5 ; Michel-Marc Richoux, rue Jean-Jacques-Rousseau, 96.

Décès. — Alice Chenebault, femme Carrière, s. p., 36 ans, rue Gambon ; Eugène-Ernest Fournier, veuve Boulassier, s. p., 81 ans, avenue d'Issoudun ; Marie-Victorine Frappin, femme Frémillon, s. p., 74 ans, avenue d'Issoudun ; Solange Charlat, veuve Navel, s. p., 76 ans, rue de Mazères, 36.

Publications de mariages : Fernand Anchére, entrepreneur de couvertures-zingeries, et Denise-Simone Desroches, expéditionnaire, à Bourges ; Roger-François Giroville, typographe, et Léone-Suzanne Rémy, expéditionnaire, à Bourges.

## BISSAY

**Accident du travail.** — M. Pierre Gadat, âgé de 65 ans, domestique agricole, employé au service de M. Martin Chartier, cultivateur aux Châlots, s'est blessé au genou gauche avec la hache pendant il se servait. Incapacité de travail de 15 jours.

**Etat civil.** — Publication de mariage : André Dorin 26 ans, sans profession, aux Prés-Sauel, Louis Courcier, 20 ans, domestique à Neuilly-le-Réal.

**Des livres pour nos soldats.** — Nos soldats du front et de la zone des armées sont fort heureux de recevoir les livres qui leur sont envoyés et il convient de s'en féliciter, d'avoir quelques distractions intellectuelles.

Après avoir passé des heures à composer des lettres, à croquer, à trancher, à d'autres corvées plus ou moins pénibles, ou bien après une patrouille dangereuse, les soldats ont le plaisir de lire, avec un plaisir double, les livres qui leur sont envoyés.

Des livres sont dès maintenant à leur disposition à la mairie. Les livres seront rendus à la mairie, à la suite du décès de son mari.

Les militaires de Bessay qui en désirent sont priés de se faire connaître à la mairie en indiquant leurs préférences.

**Mutualité.** — Le conseil de la Société de secours mutuels Les Amis de Bessay, réunie à la mairie, aujourd'hui dimanche 28 courant, à 10 h. 30, salle de la mairie.

**Pour nos mobilisés.** — Au cours de sa dernière réunion, le Comité d'entraide aux mobilisés a décidé l'envoi d'un colis d'été à nos militaires de la zone des armées. La composition de ce nouveau colis a été aussitôt mise à l'étude.

## BEAUNE-D'ALLIER

**Heures d'ouverture de la Mairie.** — Tous les jours, de 16 h. à 19 heures ; les dimanches de 8 h. à 11 heures.

**JURCY-LEVY.** — Morte chez elle, de quelques jours, les voisins de Mme veuve Pergaud, habitant au Déruvais, ne l'ayant pas vu, vinrent frapper à sa porte ; ne recevant pas de réponse, ils ouvrirent et la trouvèrent étendue par terre. Ses de son lit et à moitié dévêtue.

Le docteur appelé aussitôt ne put que constater le décès, provoqué par une paralysie générale.

## LISSIGNY

**Accident du travail.** — Marion Claude, 19 ans, cultivateur aux Puits-Fils, s'est fait mal au côté gauche en levant un sac de blé. Incapacité de travail de 10 jours.

**Challançais.** — M. Jean-Louis, 19 ans, domestique aux Laurents, a reçu un coup de pied de vache. Incapacité de travail de 8 jours.

**Joly René,** 18 ans, domestique aux Puits-Fils, a été blessé en portant de l'eau chaude pour les porcs. Incapacité de travail de 21 jours.

**Brossière Marcel,** 16 ans, domestique aux Puits-Fils, a été blessé à la main en déchargeant un wagon de bêtes. Incapacité de travail de 10 jours.

**Prévêlle Adrien,** métayer à Beauregard, s'est blessé à la main en portant de l'eau chaude pour les porcs. Incapacité de travail de 15 jours.

**Jaubert Jacques,** 64 ans, domestique au bourg, est tombé dans l'escalier du grenier. Incapacité de travail de 12 jours.

**Maridet Antoine,** 17 ans, domestique à Orvalville, s'est piqué en déchargeant des fagots. Incapacité de travail de 12 jours.

## NOYANT

**Evape.** — Une clef a été trouvée sur la place du Marché, à Noyant. On peut la réclamer au secrétariat de la Mairie.

**Rapport du délégué mineur.** — 22 avril : Visite spéciale à la sécurité des ouvriers au barrage de 340 (travers-bans central), 400 direction nord, et base de la bûre 3 sud et 340, galerie en tête de la bûre 3 sud, ainsi que des recoupes en voie d'embaumage du niveau de 400.

**Observation.** — Le barrage de 340 en tête de la bûre 3 sud laisse passer par sa non étanchéité sur son pourtour l'air et les gaz qui pourraient se dégager en venant de la bûre 1 sud et dont le courant est formé par les entrées assez faibles, mais notables, du barrage du travers-bans central de 340.

23 avril : Visite réglementaire du quartier d'exploitation du puits sud qui avait été momentanément avancé (section sud).

**Observations.** — A part quelques légères réparations pour renforcer le boilage des galeries donnant accès aux chantiers, l'état du quartier est normal et l'exploitation peut y être reprise comme précédemment.

Le délégué mineur.

Signé : A. RENOUX.

## SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER

**La journée de dimanche.** — Pharmacie de garde : Dimanche 28 avril, matinée du lundi 29, service assuré par la pharmacie Perrin, rue de Paris.

**Au Boulevard des Promenades.** Dans l'après-midi, entraînement du port bouliste.

**Football.** — A 14 h. 30, au stade du Parc, match entre l'équipe de Decize et Sélection militaire de Saint-Pierre-le-Moutier.

**Cinéma.** En matinée, à 15 h. 30 et en soirée, à 20 h. 45, le célèbre film de Claude Farrère « Vieille d'Armes », comédie dramatique, avec Annabella et Victor Francand.

**En soirée.** — A 20 h. 45, le célèbre film de Claude Farrère « Vieille d'Armes », comédie dramatique, avec Annabella et Victor Francand.

**Allocations militaires.** — M. le percepteur de Saint-Pierre-le-Moutier informe les intéressés de la commune de Saint-Pierre que le paiement des allocations militaires afférentes au mois d'avril aura lieu à la mairie, le samedi 27 avril, de 14 à 16 heures, salle de la Justice de paix.

Les bénéficiaires devront se munir d'un certificat d'inscription à coupons qui leur a été délivré par la mairie.

**Avis de la mairie.** — Le maire de Saint-Pierre-le-Moutier fait connaître que, par dérogation aux dispositions prises les années précédentes, en raison de la fermeture des boucheries, le mercredi, le marché qui tombe le 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jour de l'Ascension, ne sera pas avancé et aura lieu le même jour.

## SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER

**La journée de dimanche.** — Pharmacie de garde : Dimanche 28 avril, matinée du lundi 29, service assuré par la pharmacie Perrin, rue de Paris.

**Au Boulevard des Promenades.** Dans l'après-midi, entraînement du port bouliste.

**Football.** — A 14 h. 30, au stade du Parc, match entre l'équipe de Decize et Sélection militaire de Saint-Pierre-le-Moutier.

**Cinéma.** En matinée, à 15 h. 30 et en soirée, à 20 h. 45, le célèbre film de Claude Farrère « Vieille d'Armes », comédie dramatique, avec Annabella et Victor Francand.

**En soirée.** — A 20 h. 45, le célèbre film de Claude Farrère « Vieille d'Armes », comédie dramatique, avec Annabella et Victor Francand.

**Allocations militaires.** — M. le percepteur de Saint-Pierre-le-Moutier informe les intéressés de la commune de Saint-Pierre que le paiement des allocations militaires afférentes au mois d'avril aura lieu à la mairie, le samedi 27 avril, de 14 à 16 heures, salle de la Justice de paix.

Les bénéficiaires devront se munir d'un certificat d'inscription à coupons qui leur a été délivré par la mairie.

**Avis de la mairie.** — Le maire de Saint-Pierre-le-Moutier fait connaître que, par dérogation aux dispositions prises les années précédentes, en raison de la fermeture des boucheries, le mercredi, le marché qui tombe le 2



LA SEQUANAISE CAPITALISATION

Entreprise privée régie par le décret-loi du 16 Juin 1936. SIEGE SOCIAL 4, rue Jules-Lefebvre PARIS

RESERVES 2 MILLIARDS 50 MILLIONS mathématiques. (Valeur d'ensemble 1935 des engagements de la société vis-à-vis des adhérents.)

SOMMES PAYEES AUX ADHERENTS par titres échus rachetés au amortissement sur titres pendant le mois de MARS 1940 : 16 MILLIONS 079.500 fr

Tous les titres amortis au TIRAGE du 15 AVRIL 1940 ont été payés par anticipation pour la somme totale de 3 MILLIONS 315.500 fr.

Table with columns for TITRES A PRIMES PERIODIQUES, TITRES B A PRIMES PERIODIQUES, TITRES A PRIME UNIQUE, TITRES B A PRIME UNIQUE, TITRES W A PRIME UNIQUE, and TITRES W A FRACTIONNEE. Lists names and amounts.

La SEQUANAISE remet ou envoie gratuitement aux intéressés, sur leur demande, la liste officielle des numéros désignés par le sort, avec, en regard, les numéros des titres remboursables.

LE PROCHAIN TIRAGE AURA LIEU LE MARDI 14 MAI 1940, A 17 HEURES

Table titled 'LES TITRES B 1. de la Séquanaise Capitalisation' showing capital values and interest rates for different terms (10, 15, 20, 25 years).

L'attribution bénéficiaire (70 %) affectée à l'amortissement des titres a déjà permis le remboursement anticipé pour plus de 530 MILLIONS de la Séquanaise Capitalisation. Dans les CINQ DERNIERES ANNEES 1935 à 1939 la Séquanaise Capitalisation A PAYE à ses adhérents plus de 1.405 MILLIONS sur titres échus, rachetés ou amortis aux tirages.

Advertisement for 'La Femme est une fleur aussi...' featuring a woman's face and text about health and beauty. Includes the name 'JOUVENCE DE L'ABBE SOURY'.

Advertisement for 'JOUVENCE DE L'ABBE SOURY' with the slogan 'AUCUN AUTRE PRODUIT NE PEUT LA REMPLACER' and 'Remet le Sang dans le bon sens'.

Les Petites Annonces classées de la Tribune

Large classified advertisement section containing various categories: EMPLOIS DEMANDES, EMPLOIS OFFERTS, REPRESENTANTS, MATERIEL D'OCCASION, OCCASIONS, LOCATIONS, CAPITAUX, MAISON, AUTOMOBILES, IMMEUBLES, MAISON RECOMMANDEES, PERDUS, FONDS DE COMMERCE, PROPRIETES, T. S. F., FERMES, VILLAS.

PUBLICATIONS DE MARIAGES DE ST-ETIENNE

Entre : Aulanger Georges-Antoine, boucher à Grand-Croix (Loire), et Germaine Marie-Françoise, née Desjardins, sténographe, impasse Desjardins, maison Saint-Pierre.

T. S. F. LES FOIRES de la semaine

SELECTION DU 28 AVRIL PARIS-P. T. T. 12 heures. — Musique légère, direction Sully. 14 heures. — Folia de l'Opéra-Comique.

FOURURES JAC

Gutman Alois, boulanger, rue Occaule-Feuillet, 21, et Monast Anna-Clementine, usinière, rue Ervand, 19.

RADIO-TOLOUZE

A 19 h. 45. Kiosque à Chansons « PERSIL ». A 19 h. 45. Kiosque à Chansons « PERSIL ».

# AU PRINTEMPS. les poisons eux aussi se réveillent

Après des années de souffrances... "Atteint depuis plusieurs années de rhumatismes articulaires et d'une constipation chronique, je suis très heureux de vous signaler mon parfait état de santé après avoir usé de deux cures de trois flacons de Tisane des Chartreux de Durbon. Aussi, je continuerai aux changements de saison d'en faire une cure". 22 Nov. 1937. M. AMPHONS, Garçon de recettes à la Compagnie du Gaz 17, Chemin Saint-Pierre - MARSEILLE (8-Ju-R.)

Content de vivre, après 2 ans de douleurs inimaginables "J'ai l'honneur de vous faire connaître les merveilleux résultats obtenus par votre incomparable Tisane des Chartreux de Durbon. Souffrant depuis deux ans d'une gastro-entérite, ayant des douleurs inimaginables, j'avais tout essayé, lorsque, sur les conseils de mon frère, je pris votre Tisane. Depuis trois semaines seulement que je suis le traitement, mes souffrances ont disparu, l'appétit est revenu, mon sommeil est régulier; bref, je me sens tout à fait bien et me trouve content de vivre alors qu'avant, tout me dégoûtait". 13 Décembre 1937. M. LUST Edmond, fils, 5, rue de Plin - LILLE (Nord).

Jamais elle ne s'est aussi bien portée... "Grâce à la Tisane des Chartreux de Durbon, j'ai, aujourd'hui, le bonheur de vivre sans ne plus avoir les terribles crises de foie que j'ai eues jusqu'à ce que je connaisse votre produit si merveilleux dont je suis devenue une cliente fidèle depuis trois ans bientôt. J'ai 54 ans et je ne me suis jamais aussi bien portée; j'ai passé l'âge critique sans malaises malgré des varices aux deux jambes. J'avais le sang vraiment empoisonné et se décomposait tout en bile; maintenant cela va très bien". 19 Janvier 1938. M<sup>lle</sup> BOIS, Assurances, MONTFORT-le-ROUOU (Sarthe)

Tisane, le flacon 17. — Baume, le pot 10.60 — Pilules, l'étui 10. Brochure et attestations sur demande aux Laborat<sup>es</sup> J. Berthier, à Grenoble.



Alors que la nature entière frémit dans l'attente joyeuse du printemps, vous ne ressentez, vous, qu'un pénible marasme de l'organisme, une sourde inquiétude physique, présage d'imminentes catastrophes. C'est que votre sang, au lieu de se charger du flux de sécrétions vitalisantes qu'élabore activement à cette époque votre système endocrinien, est alourdi de toxines, de substances, de déchets, drainés dans l'organisme au cours de l'hiver.

Au lieu d'un bain de vie, c'est un bain de poison qu'il va donner à vos organes! Et, au lieu d'un regain de jeunesse et d'ardeur, ce sera le déchaînement des infections de tous genres:

- TROUBLES de la DIGESTION : maux d'estomac, constipation, entérite...
TROUBLES de la CIRCULATION : varices, hémorroïdes, palpitations, douleurs périodiques...
MALADIES de la PEAU : eczéma, furonculose, acné, psoriasis, dartres, etc...
TROUBLES NERVEUX : migraines, oppressions, dépressions, anémie, neurasthénie.

LA TISANE DES CHARTREUX DE DURBON vous offre le moyen de couper court à cette offensive redoutable, en la brisant par une cure radicale de désintoxication sanguine!

LA TISANE DES CHARTREUX DE DURBON est, en effet, un extrait concentré de plantes des Alpes, choisies pour leurs toutes puissantes propriétés désintoxicantes. Cueillies au moment de la montée de la sève, c'est-à-dire quand leurs sucres présentent le maximum de richesse, dosées et combinées suivant la formule célèbre du R.P. GERALDUS, ces plantes sont traitées aussitôt sous le vide. On recueille ainsi la totalité de leurs principes actifs et on les conserve vivants.

Voilà le secret de l'incomparable efficacité de cet élixir naturel dans le traitement de toutes les intoxications du sang et de toutes les maladies dues à cette intoxication. Si vous êtes "patraque", si vous vous sentez en-dessous de vous-même, si, surtout, vous avez été mal portant ou fatigué cet hiver, pas d'hésitation: une cure de 2 ou 3 flacons de TISANE DES CHARTREUX DE DURBON.

Une fois votre sang décanté, vos organes nettoyés, vos forces profondes de vie pourront, à la sollicitation du printemps, développer librement et à plein leur activité, pour le plus grand profit de votre santé et de votre bonheur.

\* Il y a Tisane et Tisane: une tisane préparée à l'aide de plantes excellentes en elles-mêmes, mais desséchées puis bouillies, ne peut avoir la même valeur que l'extrait concentré de la plante, traitée alors qu'elle était encore fraîche et possédait tous ses principes actifs. Voilà ce qui justifie la supériorité de la Tisane des Chartreux de Durbon sur les innombrables tisanes vendues en plantes sèches. (Se méfier des imitations).



# Tisane des CHARTREUX de DURBON

la santé du sang

## SIROP DE BOCHET

DE LA PHARMACIE DU SERPENT

Dépuratif complet

La cure de SIROP DE BOCHET DU SERPENT est nécessaire au printemps et à l'automne pour conserver la santé et prévenir les infirmités de la vieillesse.

REPUBLICQUE FRANCAISE ADMINISTRATION DES DOMAINES

Le mardi 7 mai 1940, à 8 h. 30, et à partir de 14 heures, il sera procédé à l'Entrepôt de Matériel Automobile de Mably, à la vente publique sur soumissions cachetées et aux enchères verbales de 149 VEHICULES AUTOMOBILES

## TISANE DES 20 RACINES

Gaérit maladies de peau, tôte, estomac, rhumatismes, constipation. Toutes Pharmacies.

Etude de Me VIAL, notaire à Firminy

### VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

le Jeudi 28 mars 1940, à 3 heures de l'après-midi, à Firminy, en l'étude de Me VIAL, place Vincent-Brulon, d'un

#### Tènement d'Immeubles

situé à Firminy, angle de la rue de la Loire et de la rue Duchêne, comprenant: 1° Bâtiment d'habitation à l'angle des deux rues élevé sur caves de rez-de-chaussée et un étage, n° 47 de la rue de la Loire et n° 13 de la rue Duchêne, 2° Autre Bâtiment contigu, n° 11 de la rue Duchêne, élevé sur caves de rez-de-chaussée et premier étage. Courette derrière avec petites constructions.

### Migraines, Néralgies

quelque soit la cause, ainsi que la fièvre, les douleurs causées par les rhumatismes, sciaticques, la goutte, sont calmées en quelques minutes par le

#### Cachei Miriga

Recommandé aux dames torturées par les migraines au moment des époques. Médicament de choix, ne contient aucun toxique, peut être pris par tous sans danger, stimule les forces, dissipe la fatigue par ses principes toniques. Action rapide certaine. Exigez le cachei Miriga. Prix: 1 franc toutes pharmacies.

### HEMORROÏDES

et VARICES soignées sans opération

Dr Grand, spécialiste de Lyon 17, r. de la REPUBLICQUE, à LYON

Etude de Me VIAL, notaire à Firminy

### VENTE MOBILIÈRE

aux enchères publiques, le Samedi 4 mai 1940, à 15 heures, au Logis-Neuf, maison Girard, domicile de M. Caillat, décédé. Consulter les affiches.

### ACHETEZ CHEZ FABRICANT

BICYCLETES TOUS MODELES à des prix sans concurrence.

CATALOGUE GRATUIT

Manufacture des Cycles BALLIS 12, Rue du Onze-Novembre S'ETIENNE

### L'INDICATEUR de la S. N. C. F.

édité par LA TRIBUNE REPUBLICAINE mentionnant les modifications apportées dans la marche des trains à dater du 1<sup>er</sup> avril 1940.

EN VENTE chez nos principaux dépositaires

### AVIS AUX EMPLOYEURS

L'Office départemental de placement gratuit, 18, place Jacquard, prévient les employeurs qu'il dispose encore d'un certain nombre de chômeurs ou chômeuses âgés qui, ayant passé la visite médicale récemment ont été reconnus aptes à un travail réduit. On ne peut demander à ces hommes ou femmes d'assurer un travail trop pénible, et surtout une journée de longue durée. Le Directeur de l'Office attire cependant l'attention, sur ce qu'il pourrait être fait appel à cette main-d'œuvre toutes les fois qu'il s'agit de remplir un travail facile, il suggère également son emploi pour quelques heures par jour.

## Les GANGSTERS du MONT-PILAT

Roman par Henri FABIEN

VIII

Après l'émission du célèbre Coq d'Or de Rimsky Korsakoff, le speaker annonça un entr'acte consacré aux informations communiquées par une grande agence de Paris.

Et qui eût observé Gérard, l'eût vu pâlir soudain lorsqu'il entendait la voix sonore annoncer brutalement cette terrible nouvelle:

— D'Albi, on annonce que la célèbre danseuse Bettina Fergsen, qui exécutait chaque soir un numéro de danse dans un établissement de la ville, a mystérieusement disparu. On ne sait encore s'il s'agit d'un accident ou d'un crime, ou plus simplement d'une fugue. Une enquête est ouverte.

La T.S.F. a cecl de saisissant qu'elle nous fait part parfois d'événements qui nous

funèbre dont l'ironie semble narquois.

On vous annonce qu'un cambriolage est savoureux pour longtemps, puis que votre mère et votre sœur ont été écrasées d'un passage à niveau, et l'on ajoute aussitôt, sans transition, que vous allez entendre une conférence sur la fabrication de la margarine à travers les âges.

Gérard, lui, ne songeait pas à plaisanter. Les impressions et les pensées se pressaient en foule dans sa tête.

Il aurait voulu pouvoir inviter le speaker à répéter son information, il aurait voulu donner, avoir mal entendu le nom prononcé, ou alors en savoir davantage, mais déjà le haut-parleur avait attaqué une polka espagnole de Ravel, dont il amplifiait encore les riches sonorités.

Bettina disparue? Quand? Somme? Dans quelles circonstances? Une fugue?

Avec les femmes, sait-on jamais.

Gérard aurait voulu se raccrocher à cette idée qui lui faisait mal plus qu'il ne se la voyait.

Mais les deux autres mots commençaient à son cerveau comme le martèlement d'un jazz: accident, crime.

Accident? Quel genre d'accident? En tout cas un accident sans témoin, peut-être une agonie affreuse, des appels au secours demeurant désespérément sans écho. Crime.

Une autre idée traversa le désarroi de l'âme du jeune reporter, qu'une sorte de déformation professionnelle ramenait à la pensée de son métier, même parmi les émotions les plus bouleversantes. Puisqu'une enquête est ouverte, on va savoir que Bettina venait de Lyon; on va chercher quelles furent ses relations dans cette ville, et mon incognito sera fatalement dévoilé.

Un premier plan avait été de partir lui-même pour Albi, d'aller y recueillir des renseignements sur les derniers moments où l'on avait vu Bettina, de la rechercher, de la retrouver morte ou vive.

Il était dix-neuf heures trente. Le quotidien du soir était en vente déjà depuis plus d'une heure et n'avait pas la stupéfiante nouvelle.

Maintenant, il faudrait attendre au lendemain matin pour avoir des détails par la Tribune qui ne serait mise en vente à Saint-Etienne qu'au point du jour.

Partir immédiatement sans autres indications d'était s'em-

baller, sans pondération raisonnée.

Gérard était tenaillé entre l'envie de prendre le premier rapide, et celle d'ajourner le voyage jusqu'au moment où il serait plus sûrement et complètement informé.

Après tout, c'était peut-être d'une fugue qu'il s'agissait.

Les journaux annonçaient peut-être dès le lendemain matin que Bettina était retrouvée saine et sauve, après une de ces disparitions dont elle était coutumière autrefois, et qui avait affolé prématurément les gens de ce cinéma où elle dansait; ceux-ci avaient pu aller un peu vite la police par ce que la jeune danseuse avait omis de venir faire un soir son numéro, et qu'elle n'était pas rentrée à son hôtel.

C'était une supposition un peu offensante pour Bettina, mais après tout cela valait mieux que de la voir prendre place dans la galerie journalistique des danseuses coupées en morceaux et expédiées dans une maille.

Mais l'hypothèse d'une fugue en dépit de tout, Gérard sentait que le fond de son cœur ne souhaitait point qu'elle fût véritable.

Et son esprit le repoussait malgré lui. Le soir une inquié-

## LA PORTE DES BEAUX REVES

N'est-ce pas, tout d'abord, la quiétude que vous devez préparer pour votre sommeil?

# les fameux matelas SIMMONS

sont les véritables anges gardiens du sommeil.

DOCUMENTATION SUR DEMANDE ADRESSEE A SIMMONS (SERVICE A.C.) - BOITE POSTALE 93 - PARIS - 17<sup>e</sup>

### EN FAMILLE, EN VOYAGE...

avez toujours un flacon

## ELIXIR de BON-SECOURS

réconfortant - digestif - se prend sur du sucre ou par Pharmacies et bonnes épiceries

